INFORMATIONS AUX FAMILLES POUR REUSSIR LA REPRISE PROGRESSIVE - ECOLE TABARLY -ST LYS

Le 07/05/2020

Chers parents,

Dans le cadre de la réouverture de l'école, nous vous présentons le fonctionnement qui a été décidé en application du protocole sanitaire élaboré par le ministère de l'Education nationale.
Ce fonctionnement est le résultat d'une réflexion et d'échanges nombreux entre les différents acteurs concernés: la Mairie de Saint Lys, le Muretain Agglo et l'école.

Les contraintes imposées pour assurer la sécurité sanitaire des élèves et des personnels ont modifié considérablement le fonctionnement pratique et quotidien de l'école :
✓La semaine de classe a été réaménagée : accueil des élèves à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
✓Le mercredi matin, l'enseignement se fera exclusivement à distance pour tous les élèves, pas d'accueil à l'école par les enseignantes. Les horaires d'entrée et sortie ont dû être modifiés et vous sont présentés dans la partie organisation du temps scolaire
✓Nous ne sommes pas en mesure d'accueillir tous les élèves dont les familles ont souhaité le retour à l'école.
Des capacités maximales d'accueil ont dû être définies en tenant compte de plusieurs critères :
-les ressources humaines disponibles (enseignants, atsem, AESH, personnel d'animation et d'entretien)
- la configuration, la superficie et l'organisation des locaux
- les contraintes sanitaires à respecter
- l'âge des élèves

ORGANISATION RETENUE DU 14 AU 29 MAI

Conformément à la circulaire du 4 mai relative à la réouverture des écoles et des établissements scolaires ainsi que de la poursuite des apprentissages plusieurs critères ont été pris en compte :

- La situation professionnelle des parents qui exercent une activité indispensable à la gestion de la crise ainsi qu'à la continuité de la vie de la Nation.
- La situation scolaire des élèves soumise à l'examen des conseils des maîtres
- Les niveaux de classe des élèves tels que recommandée par le ministère : GS, CP et CM2

Au vu de l'ensemble de tous ces paramètres l'organisation retenue est la suivante :

- En maternelle, 3 groupes ont pu être constitués.
- En élémentaire, le nombre de groupes varie, de 5 à 6 selon les jours, et selon les semaines.

L'effectif maximal que nous sommes en capacité d'accueillir est de 70 élèves sachant que la rentrée se fera de manière progressive.
Chaque famille sera informée, par mail, de ce qui sera proposé à son ou ses enfants.

Important : les élèves accueillis ne le seront pas nécessairement par leur enseignante habituelle. Des groupes de multi-niveaux pourront être constitués.

Nous vous consulterons dans les semaines à venir pour connaître votre souhait pour l'accueil de votre enfant pour la période postérieure au 2 juin 2020. Notre organisation pourra alors être réévaluée.

VIGILANCE DES PARENTS

Nous vous demandons de porter une attention aux consignes suivantes :

- Hygiène stricte des mains au départ de la maison ainsi qu'au retour de l'école.
- Surveiller l'état de santé de votre enfant : Prise de température par les parents avant le

départ à l'école. Si sa température est de **37,8°C ou supérieure**, votre enfant ne pourra pas fréquenter l'école.

Vous surveillerez également les symptômes suivants : **toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.**

Si votre enfant a de la fièvre ou un autre symptôme, vous contacterez votre médecin traitant ou le numéro **0 800 130 000** afin de connaître la marche à suivre.

Votre enfant ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Ces mesures s'appliquent également à tous les personnels qui travaillent dans l'école (enseignants, animateurs)

- Les parents ne seront pas autorisés à entrer à l'école (sauf s'ils y sont invités par la directrice de l'école sur le temps scolaire ou par la directrice de l'ALAE sur le temps ALAE).
- S'assurer que votre enfant dispose de tout son matériel de travail car il lui sera indispensable tout au long de la journée.
- Fournir une gourde ou une bouteille d'eau marquée au nom de votre enfant et remplie avant le départ de la maison
- Arriver à l'heure et non trop en avance, et surtout pas en retard, pour fluidifier la circulation dans l'école.
- Eviter les attroupements aux abords de l'école et respecter les marquages au sol
- Respecter le sens de circulation instauré à l'entrée de l'école sur les trottoirs et respecter la distanciation telle que préconisée pour tous (1 mètre).
- Ne pas s'attarder devant l'école.

MISE EN PLACE DES GESTES BARRIÈRES

Mise en place des gestes barrières

L'application des gestes barrières est l'affaire de tous. Votre enfant doit commencer à les apprendre avant son retour à l'école. Nous veillerons à les rappeler aussi souvent que nécessaire.

➢ *LAVAGE DES MAINS : Quand votre enfant se lavera-il les mains ?*

- à l'arrivée
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations
- avant et après chaque repas
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- le soir avant de rentrer chez soi

Les mains seront lavées principalement avec du savon et seront séchées avec du papier à usage unique. Chaque niveau aura un point d'eau attitré. L'usage du gel hydro-alcoolique sera possible, pour tous les niveaux d'âge, mais toujours sous le contrôle d'un adulte.

Un travail sera mené sur les étapes essentielles à un lavage de mains efficace.

➢ *DISTANCIATION PHYSIQUE D'UN MÈTRE : UN IMPÉRATIF*

A l'arrivée à l'école	- Marquages sur le trottoir, à l'endroit où le rang doit se former. Les enseignantes expliqueront comment les utiliser les premiers jours.
Dans la classe	- Entrée et sortie de classe individuelle avec un mètre de distance - Un mètre au moins entre chaque table - Circulation limitée
Dans les couloirs	- Marquages au sol - Un sens de circulation défini
Dans le réfectoire	-Les places à table sont organisées pour respecter la distanciation - en élémentaire, deux services de 62 places pourront être organisés - en maternelle un seul service de 42 élèves sera organisé
Dans la cour	- Les contacts entre élèves, jeux de cour, jeux de ballon ne pourront pas être autorisés - en maternelle, les deux cours seront utilisées pour accueillir un groupe par récréation - 3 espaces sont définis pour permettre aux groupes d'élèves de sortir lors de temps de récréation décalés

➢ *PORT DU MASQUE*

Le port du masque est obligatoire pour les adultes.
Les élèves d'élémentaire peuvent en porter si vous le souhaitez et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes. Vous devrez, à ce moment-là, fournir le masque à votre enfant.
Le port du masque est prohibé pour les enfants de maternelle.

Un enfant qui présenterait des symptômes dans la journée sera équipé d'un masque pédiatrique. Cet enfant sera isolé et devra obligatoirement être récupéré par un responsable légal au plus vite (voir protocole ci-dessous).

➢ *APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES*

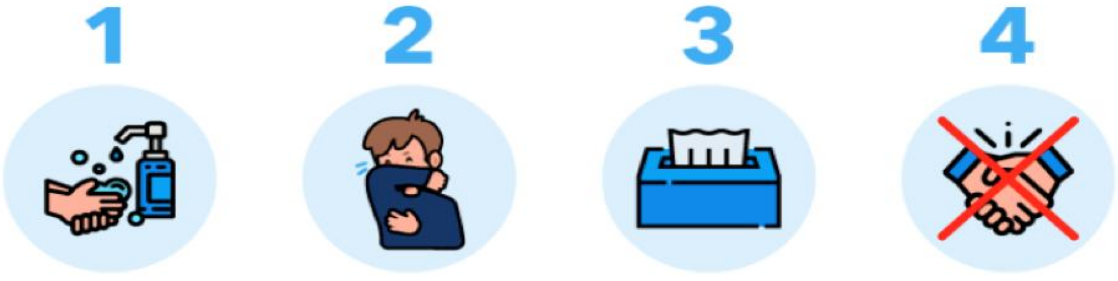

1	2	3	4
se laver les mains très régulièrement	tousser ou éternuer dans son coude	utiliser un mouchoir à usage unique	saluer sans serrer la main et éviter les embrassades, garder ses distances avec autrui

Lorsqu'un enfant a besoin de semoucher, il prendra un mouchoir à usage unique (nous vous remercions de bien vouloir munir chaque enfant d'un ou de deux paquets de mouchoirs individuels). Il sera autorisé à se lever pour le jeter dans la poubelle (sans la toucher) et devra se laver les mains.
Les portes des classes resteront ouvertes pour que l'élève n'ait rien à toucher pour pouvoir sortir.

ORAGNISATION TEMPS SCOLAIRE

- *ARRIVEES ET SORTIES D'ECOLE*

L'arrivée et le départ de l'établissement vont se dérouler de manière échelonnée pour éviter tout rassemblement. L'utilisation des portails n'a pas été modifiée.

Tous les parents devront respecter la distanciation sociale (au moins 1m entre chaque individu). Ce sont les mesures de sécurité préconisées par le ministère de la santé. Au-delà d'une mesure à respecter, il s'agit là surtout de **sensibiliser les enfants**, qui devront respecter ces mesures toute la journée.

Nous comptons sur vous pour être ponctuels et nous vous demandons de rester dans votre voiture jusqu'à l'heure indiquée et/ou de respecter la distanciation physique avec les autres personnes présentes. Ces mesures de sécurité sont aussi un moyen de sensibiliser vos enfants aux consignes qu'ils devront respecter toute la journée.

Maternelle : les horaires restent inchangés.

Un changement important a été opéré : les parents ne sont plus autorisés à rentrer dans l'école.

A leur arrivée, au portail, les enfants seront accueillis par l'enseignante ou l'atsem, présente au portail, qui les conduira jusqu'à la classe.

Elémentaire : les horaires restent également inchangés, cependant, nous pourrions être amenés à les modifier en fonction des besoins.

A leur arrivée, les élèves se rendront directement devant leur salle de classe, l'enseignante les y attendra devant.
Au retour de la pause méridienne : les élèves procèderont de la même manière

- *TEMPS DE CLASSE*

L'entrée en classe devra se faire un par un en respectant les règles de distanciation). Le premier élève à rentrer s'installera à la table la plus éloignée puis le second à la table suivante et ainsi de suite afin de remplir la salle en commençant par le côté opposé à la porte.
Chaque enfant aura une place attitrée au cours de la semaine et ne pourra pas changer de place. Les casiers de ces tables seront vides. Le matériel de chaque enfant se trouvera dans son cartable.
Les déplacements en classe seront limités au maximum.
Lors de la sortie, les élèves procéderont un par un en commençant par celui qui est le plus proche de la porte jusqu'au plus éloigné. Pour que ce dispositif soit possible, il faudra que les élèves aient l'ensemble de leurs affaires avec eux, qu'ils attendent derrière leur chaise et au signal de l'enseignant, qu'ils se mettent en route l'un après l'autre sans temps de latence.
Le matériel de classe ne sera pas prêté. Il faudra que votre enfant vienne avec sa trousse complète et ses affaires scolaires. Veillez à le vérifier régulièrement.
L'enseignant ne pouvant facilement s'approcher des élèves, l'enfant sera guidé pour qu'il corrige lui-même sur sa feuille en suivant les conseils de l'enseignant.
Les feuilles d'exercices seront distribuées à chaque élève par l'enseignant qui veillera à se laver les mains juste avant.

- *LA RECREATION*

Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à aérer la salle en grand en permettant une circulation de l'air la plus large possible.
Durant les récréations, il convient de veiller à respecter la distanciation physique, d'interdire les jeux de contact et tous ceux qui impliquent de se passer des objets. Le protocole sanitaire précise qu'en cas de difficultés à faire respecter ces consignes, les temps de récréation pourront être remplacés par des pauses à la fin des cours.
Les entrées et sorties des classes ont été pensées pour empêcher que les groupes ne se croisent. Elles se feront en des temps décalés si le même couloir doit être emprunté ou bien elles se feront par des portes d'accès différentes.

En élémentaire : la cour de récréation a été partagée en 3 zones. Chaque zone n'accueillera qu'un groupe d'élèves à la fois.
3 services de récréation ont été organisés, 10 min sépareront la fin du premier service et le début du deuxième service pour permettre aux groupes de se déplacer, de se rendre aux toilettes et de retourner en classe sans se croiser. En cas de fortes pluies, les élèves pourraient rester dans les classes.

1er service : 9h30 - 9h45 // 14h15 – 14h30
2ème service : 9h55 - 10h10 // 14h35-14h50
3ème service : 10h20-10h35 // 14h55-15h10

Veillez à faire passer vos enfants aux toilettes avant de partir de la maison (matin et midi). Le mieux étant d'aller aux toilettes à la maison.

En maternelle, les deux cours seront utilisées :
1 classe utilisera la cour située au niveau du portail
2 classes utiliseront, l'une après l'autre, la cour de l'extension. 10 minutes sépareront ces deux temps de récréation pour éviter que les groupes ne se croisent.
L'enseignante assurera la surveillance pendant que l'ATSEM gèrera les passages aux toilettes.

1er service cour 1: 10h – 10h30
2ème service cour 2 : 10h-10h30 //10h40-11h10

Les passages aux toilettes seront, bien entendu, possibles, l'enseignante régulera le flux.

Les enfants devront se laver les mains à chaque passage, ils auront du savon et du papier jetable à usage unique.

Veillez à faire passer vos enfants aux toilettes avant de partir de la maison (matin et midi). Le mieux étant d'aller aux toilettes à la maison.

TEMPS D'ALAE

- *TEMPS D'ANIMATION DU MATIN*

L'arrivée de l'enfant sur le temps ALAE devra se faire par le portail habituel.
Comme pour l'arrivée sur le temps scolaire, les familles devront respecter la distanciation sociale devant le portail

En maternelle

3 animatrices seront présentes : une au portail qui accueillera les élèves et dirigera les élèves jusqu'aux salles. Les élèves seront répartis, dès leur arrivée, en groupes, conformément à l'organisation arrêtée. Ces groupes ne changeront pas sur tous les temps de la journée.
En fin de journée, les enfants seront amenés au portail par les enseignantes et récupérés alors par les animatrices.

En élémentaire

3 animatrices seront présentes le matin : une au portail qui accueillera les élèves et les dirigera vers les salles prévues. Deux animatrices seront présentes, les élèves seront répartis, dès leur arrivée, en groupes, conformément à l'organisation arrêtée. Ces groupes ne changeront pas sur tous les temps de la journée.

- *LA CANTINE*

En maternelle

Les enfants seront conduits par l'ATSEM et l'animatrice jusqu'au réfectoire. Auparavant les enfants seront passés aux toilettes *(voir Mise en place des gestes barrières)*. Dans le réfectoire nous disposons de 14 tables *(qui accueillent en temps normal 7 enfants)* sur lesquelles mangeront 3 enfants. Un seul service sera donc fait et les enfants mangeront un repas froid servi à table dans un premier temps.

Après le repas, les enfants iront vers les différents lieux en alternance suivant les jours : salle de motricité, salle ALAE et cour de récréation. Des jeux calmes sans contact leur seront proposés.

En élémentaire

Chaque animateur référent d'un groupe fait l'appel des enfants devant la classe afin de laisser sortir les enfants un par un pour se diriger vers le réfectoire ou dans l'espace dédié à son accueil. (salle ALAE, zone de jeux dans la cour ou temps repas.)

Pour conserver la distanciation des enfants et mettre en place les gestes barrières nécessaires nous avons réorganiser l'espace réfectoire en permettant à chaque enfant des manger en quinquonce à deux sur une table de quatre places.

Nous conserverons le fonctionnement self en repas froid sur une quinzaine de jours (avant de réintroduire les repas chauds)

Entre chaque service, une désinfection des tables, chaises et sanitaires sera effectuée par l'équipe de restauration.

Avant et après le repas des activités calmes et sans contact seront proposés aux enfants.

Afin de permettre un retour en classe dans les meilleures conditions, les groupes d'enfants seront raccompagnés jusqu'à la classe jusqu'à l'arrivée de l'enseignante en utilisant les mêmes point d'entrée que sur le temps scolaire.

- *TEMPS D'ANIMATION DU SOIR*

En maternelle

Le soir les enfants qui doivent rester à l'ALAE prendront leur goûter dans les classes sous la surveillance de l'animatrice. Une fois terminé ils iront comme le midi dans les différents lieux en

alternance suivant les jours : salle de motricité, salle ALAE et cour de récréation. Des jeux calmes sans contact leurs seront proposés. Une animatrice restera au portail pour l'accueil des parents , elle informera ses collègues que le parent attend son enfant. Ce dernier sera préparé par l'animatrice du groupe et envoyé au portail pour être récupéré.

En élémentaire

Chaque animateur référent d'un groupe fait l'appel des enfants devant la classe afin de laisser sortir les enfants un par un en respectant la distanciation nécessaire. Chaque groupe sera dirigé par son animateur référent vers un espace ALAE pour le temps goûter (un lavage des mains sera effectué avant le goûter). Par la suite des activités calmes et sans contact seront proposées aux enfants. Une animatrice restera au portail pour l'accueil des familles.

L'ENTRETIEN DES LOCAUX

Afin de répondre aux consignes sanitaires liées au COVID-19, un protocole sanitaire a été établi par la collectivité. Ce protocole établit les règles sanitaires à suivre suivant les consignes de l'ARS et sera le document sur lequel s'appuieront les agents d'entretien.

Il est prévu chaque jour 2 passages pour l'entretien des locaux : après la récréation du matin puis le soir après la classe.

Il est également prévu à chaque passage de vérifier et réapprovisionner , si nécessaire , en savon ainsi qu'en papier à usage unique.

L'aération des salles se fait pendant les récréations, le temps du midi et le soir après la classe.

Les enseignantes disposeront de lingettes désinfectantes pour pouvoir, au besoin, nettoyer, poignées de porte ou le matériel utilisé par les élèves.

Dispositions spécifiques à la maternelle : les ATSEM disposeront du matériel nécessaire pour désinfecter les sanitaires : à la fin de chaque récréation (pour les sanitaires extérieurs, les poignées de porte), au passage de chaque groupe pendant le temps de classe.

EN CAS DE COVID19 DÉCLARÉ DANS L'ÉCOLE

Malgré toutes les précautions prises, il est possible qu'un cas de COVID19 soit déclaré, par un enfant, parent, personnel de l'école. Dans ce cas-là, il faut absolument prévenir la directrice de l'école.

Par téléphone, au : 05-61-19-01-95

Par mail : ce.0312768r@ac-toulouse.fr

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes. Nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre pourraient être signes d'une infection au COVID. Dans ce cas-là, un protocole sera appliqué, la personne prenant en charge le malade devra être dotée d'un masque de préférence FFP1 ainsi que de gants.

✓S'il s'agit d'un adulte (enseignants, auxiliaire de vie scolaire, personnel d'animation...), celui-ci devrait pouvoir immédiatement quitter l'école par ses propres moyens si son état le permet.

✓S'il s'agit d'un enfant, un masque adapté lui sera donné, il sera isolé, sous la surveillance d'un adulte et les parents de l'enfant seront immédiatement informés. Il faudra que le responsable légal vienne chercher son enfant.

La zone où se trouvait la personne malade devra être évacuée des autres occupants qui seront alors répartis dans la salle informatique. Il ne faudra absolument pas retourner dans la salle contaminée avant d'avoir procédé à un nettoyage complet de la pièce et de l'avoir aérée. Il faudra préciser à la personne en charge du nettoyage que la pièce est considérée comme contaminée pour qu'il puisse prendre ses précautions.

L'inspecteur de la circonscription, le médecin-conseil du rectorat ainsi que la Mairie seront informés. Il en sera de même pour les parents des élèves ayant fréquenté le malade afin qu'ils puissent assurer une surveillance accrue.

Marie-Laure BESSET	Mme ASSET	Mme CHIAVASSA
Directrice de l'école	Directrice de l'ALAE élémentaire	Directrice de l'ALAE maternelle

Coupon à renseigner et à ramener à l'école, pour les élèves qui seront accueillis.

✂ ----------

Je soussigné…….

Père, mère de l'enfant …….

Reconnais avoir pris connaissance de ce protocole et m'engage à mettre en œuvre et respecter ce qui relève de ma responsabilité.

Date---------- Signature----------

Marie-Laure Besset
Directrice de l'école Tabarly – SAINT LYS